



# **Travaux projetés sur la rue de la Grève-Gilmour**

## **Tronçon 3**

Séance d'information  
14 janvier 2016

# Objectifs de la rencontre

1. Résultats du sondage
2. Orientations de la Ville quant aux travaux
3. Autorisations à obtenir du MDDELCC et étude d'impact
4. Présentation des travaux projetés
5. Obligations des propriétaires riverains
6. Échéancier des étapes du projet

# 1. Résultats du sondage

Tronçon 3 :

- Taux de réponse de 81.25 %
- 100 % des répondants de ce tronçon préfèrent rendre conformes leurs installations septiques privées et restaurer leur puits à leurs frais.

## 2. Orientations de la Ville

- Réaliser une réfection de voirie (section avec pavage) et un ouvrage de surface carrossable aux frais la Ville pour :
  - permettre un meilleur accès aux riverains
  - permettre un meilleur entretien par le Service des travaux publics
  - résister aux cycles de gel et dégel et aux glaces

### 3. Autorisations à obtenir auprès du MDDELCC\*

- Étude d'impacts sur l'environnement (projet dans le littoral du fleuve Saint-Laurent)  
Travaux projetés d'une longueur supérieure à 300 mètres dans la zone d'inondation de récurrence 2 ans (*Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts environnementaux* de la *Loi sur la qualité de l'environnement*)
- Demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement

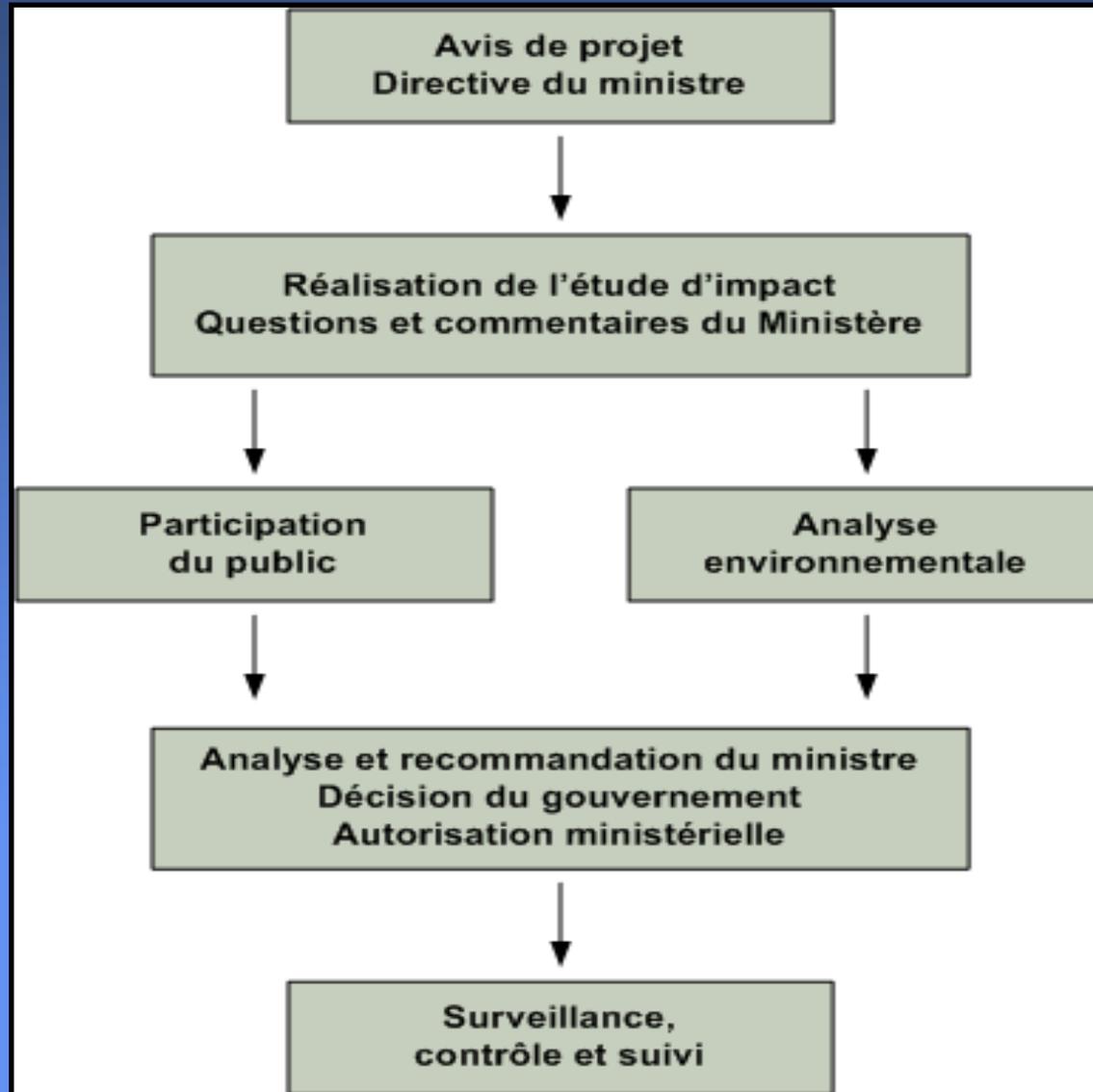
\*Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

## Contenu de l'étude d'impact :

- Mise en contexte du projet
- Description du milieu biologique, physique et humain
- Analyse des impacts du projet  
(mesures d'atténuation et de compensation)

# Obtention des autorisations du MDDELCC

Étapes d'une  
étude d'impact



## 4. Travaux projetés pour le tronçon 3

Les travaux que la Ville projette de réaliser pour le troisième tronçon se définissent comme suit :

- Reconstruire les fondations granulaires et refaire le pavage dans la section existante
- Construire une fondation granulaire pour ériger une chaussée flexible (section sur la grève)
- Cette chaussée flexible pourrait être, par exemple, du type tapis de béton flexible
- Concevoir celle-ci de façon à évacuer l'eau lorsque la marée est descendante

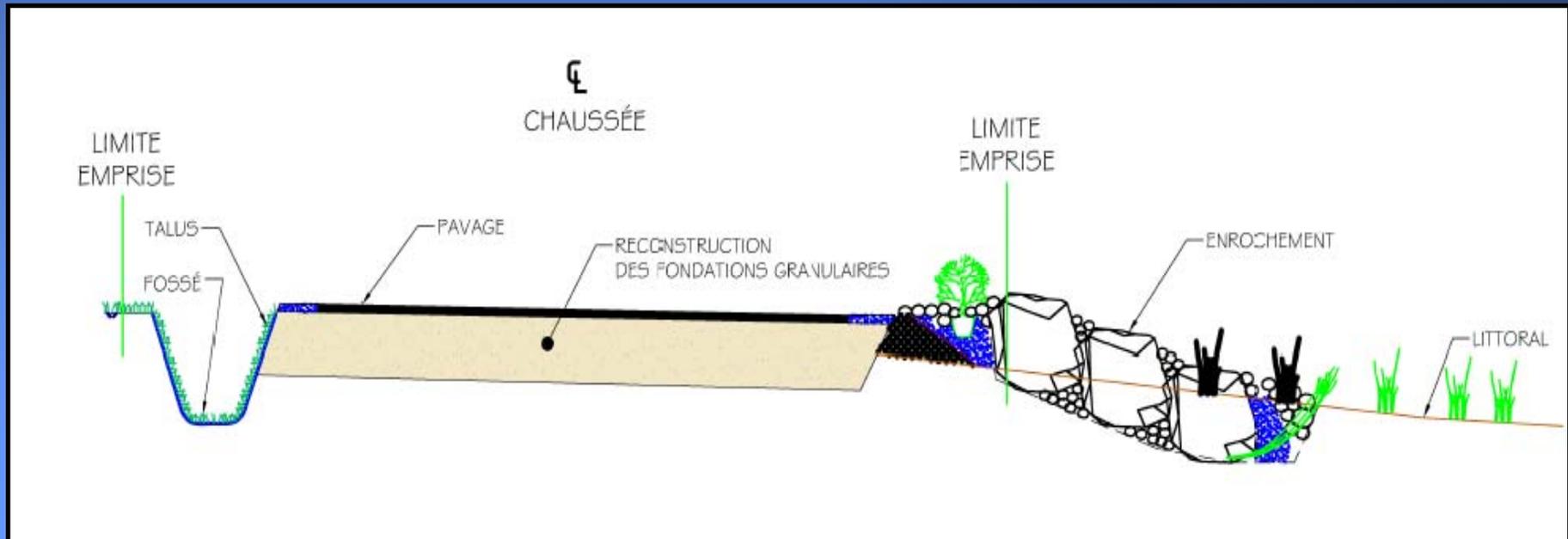
# 4. Travaux projetés pour le tronçon 3 (suite)

Limite des travaux dans la servitude de passage en faveur de la Ville par l'APQ



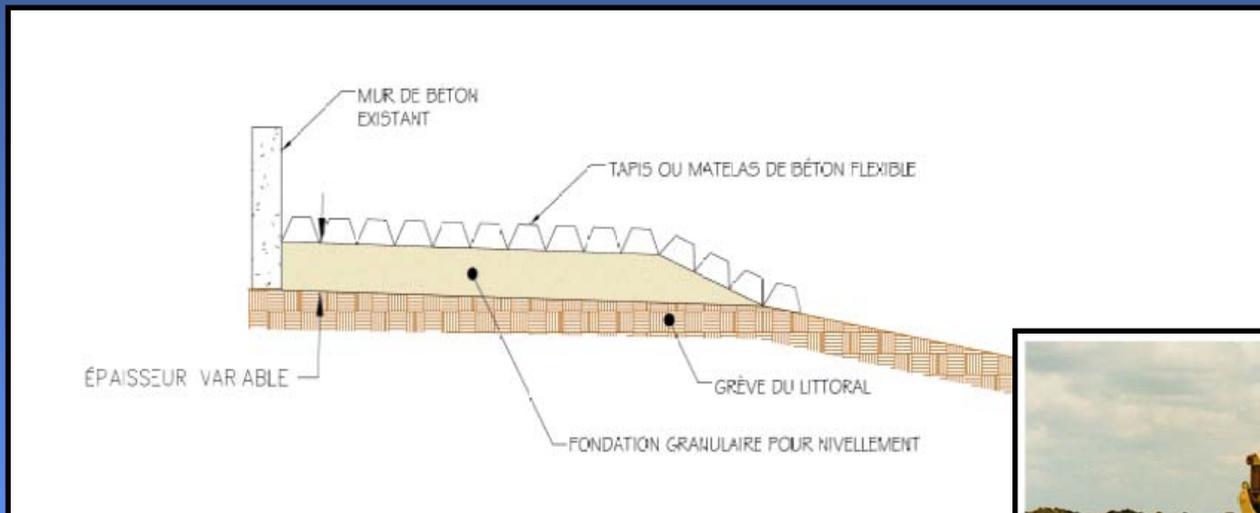
## 4. Travaux projetés pour le tronçon 3 (suite)

Détail de reconstruction des fondations d'une chaussée et empièrrement dans la partie existante



## 4. Travaux projetés pour le tronçon 3 (suite)

Détail d'une fondation granulaire et d'une chaussée du type flexible (section sur la grève)



## 5. Obligations des propriétaires quant à leur installation septique

Se conformer aux règlements:

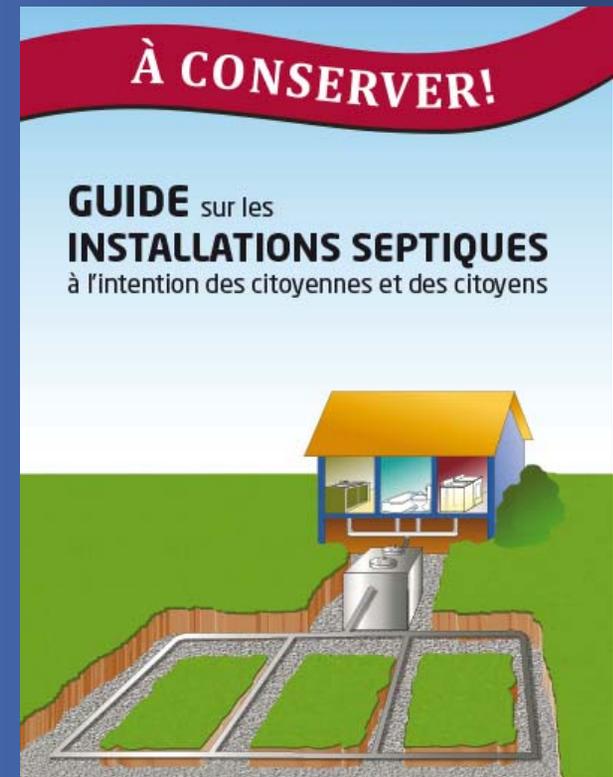
- Provinciaux
  - Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées
- Municipaux
  - Règlement RV-2015-14-70 sur la vidange des installations septiques
  - Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

# 5. Obligations des propriétaires quant à leur installation septique

## Nouveau programme de vidange des fosses septiques

Information :

- [ville.levis.qc.ca/installations-septiques](http://ville.levis.qc.ca/installations-septiques)
- Info-collecte 418 835-8225, option 2



# 6. Échéancier du projet

ACTIVITÉS	2015			2016					2017					2018														
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Relevés de terrain																												
Diverses études préparatoires																												
Financement du projet																												
Appel d'offres services professionnels																												
Plans et devis préliminaires																												
Étude d'impact et BAPE *																												
Plans - devis finaux - Demande CA Ministère																												
Appel d'offres et octroi des travaux																												
Réalisation des travaux																												

\* Possibilité de réduire l'échéance de quelques mois, si nous évitons le bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

# Période de questions



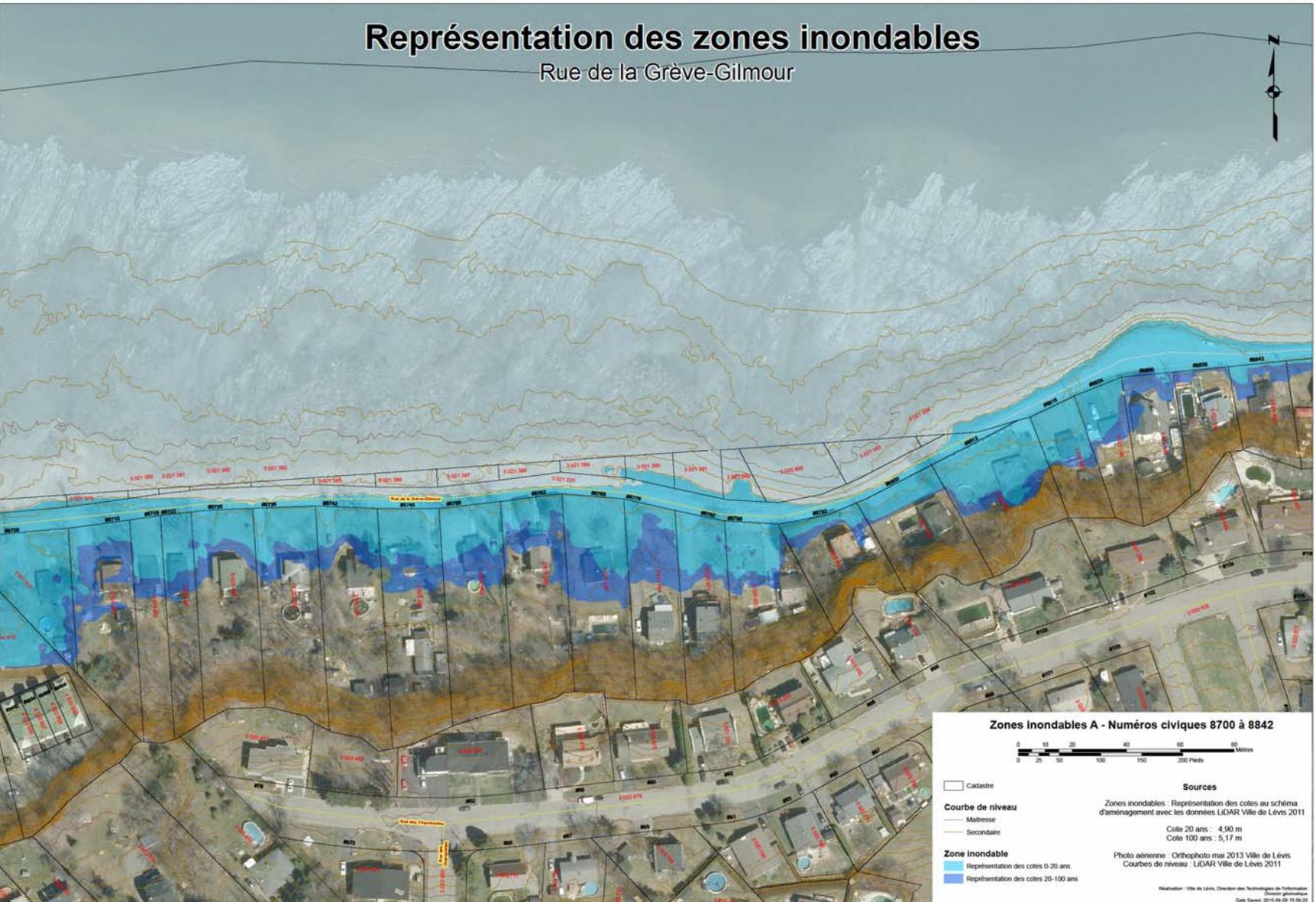
# Rue de la Grève-Gilmour

Fin de la rue publique  
et du tronçon 2



## Représentation des zones inondables

Rue de la Grève-Gilmour



Zones Inondables A - Numéros civiques 8700 à 8842

0 10 20 40 60 80  
0 20 50 100 150 200 Pieds Mètres

Cadastre  
**Courbe de niveau**  
 Maitresse  
 Secondaire  
**Zone inondable**  
 Représentation des côtes 0-20 ans  
 Représentation des côtes 20-100 ans

**Sources**  
 Zones inondables : Représentation des côtes au schéma d'aménagement avec les données LIDAR Ville de Lévis 2011  
 Côte 20 ans : 4,90 m  
 Côte 100 ans : 5,17 m  
 Photo aérienne : Orthophoto mai 2013 Ville de Lévis  
 Courbes de niveau : LIDAR Ville de Lévis 2011

Réalisation : Ville de Lévis, Direction des Technologies de l'Information  
 Division géomatique  
 Date : Janvier 2015-04-09 15:56:20

## Représentation des zones inondables

Rue de la Grève-Gilmour

